



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

A 75

Question écrite n° 9895

Texte de la question

M. Alain Marleix demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement de lui apporter des précisions quant aux travaux de l'A 75. Il aurait souhaité connaître plus particulièrement le délai approximatif de mise en service, indépendamment du secteur de Millau, du tronçon de Badassac - La Canourgue, l'état d'avancement des travaux prévus au niveau de l'A 75 bis, de la patte d'oie de Ceyras, à l'entrée ouest de Montpellier. Enfin, les délais de réalisation entre cette même patte d'oie de Ceyras et le raccordement à l'autoroute la Languedocienne dans le secteur de Béziers.

Texte de la réponse

Dans le département de la Lozère, la dernière section de l'autoroute A 75, comprise entre la Mothe-sud et la limite du département de l'Aveyron, dite montée de Banassac (6,2 kilomètres) vient d'être ouverte à la circulation. Ainsi, ce sont 202 kilomètres qui sont offerts en continu aux usagers de Clermont-Ferrand à Engayresque (Aveyron) au nord du futur contournement de Millau. Dans le département de l'Hérault, la bifurcation autoroutière entre l'A 75 et la future A 750, plus connue sous le nom de Triangle de Ceyras, est en voie d'achèvement. La branche nord, assurant les mouvements entre l'A 75 nord et Montpellier, a été mise en service en 1996. L'ouverture de la branche sud, en direction de Béziers, est prévue pour le milieu de cette année. Entre Clermont-l'Hérault et Pézenas, section de 20 kilomètres, les travaux avancent à un rythme soutenu qui laisse espérer une mise en service à l'horizon 2000. L'avant-projet sommaire de la dernière section de l'A 75 entre Pézenas et Béziers (A 9) a été approuvé par décision ministérielle le 30 mai 1997. L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux et au classement en autoroute, qui portera également sur la mise aux normes autoroutières de la déviation de Pézenas, doit être lancée avant l'été 1998. Pour ce qui concerne la future autoroute A 750 entre Clermont-l'Hérault (A 75) et Juvignac à l'ouest de Montpellier, la déviation de Saint-Paul et Valmalle (11 kilomètres), intégrable à cette future autoroute, a été ouverte en juin 1997. L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des derniers travaux et au classement en autoroute de l'ensemble de l'itinéraire doit intervenir dans le courant du deuxième semestre de 1998.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9895

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 1998, page 642

Réponse publiée le : 15 juin 1998, page 3300